

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 1^{er} mars 2022 à 19h30

à la salle du conseil municipal de la mairie de Saint-Martin de Belleville
(séance sans public)



Retransmission en direct sur le site internet communal : www.lesbelleville.fr

Ordre
du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Election du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.
3. Communication de décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT.
4. Rapport de la SAEM Les Menuires Tours – Exercice clos au 30 septembre 2021.
5. Contrat de délégation de service public relatif à la gestion et l'exploitation des équipements sportifs, des salles communales et au développement des activités et des animations des stations de la commune – Approbation des grilles tarifaires de l'été 2022, l'hiver 2022/2023 et l'été 2023.
6. Modification des statuts de l'AGIBEL.
7. Régularisation des frais de mise en route du bâtiment le Balkis.

FINANCES

8. Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement sur 2022 – Budget principal.

DÉLÉGATION SPORT ET ÉVÉNEMENT

9. Club des sports des Menuires – Prime aux athlètes de haut niveau.

AGRICULTURE ET FORET

10. Nouvelles conventions de subvention pour l'acquisition de matériel agricole et la construction ou la rénovation de bâtiment agricole.

URBANISME ET DROITS DES SOLS

11. Vente de terrain par la commune à la société MC CONCEPT - Villarabout.

RESSOURCES HUMAINES

12. Tableau des emplois permanents.



Les
Belleville

UNE COMMUNE • TROIS STATIONS

SAINT-MARTIN - LES MENUIRES - VAL THORENS

COMMUNE LES BELLEVILLE

Tél. 04 79 08 96 28

mairie@lesbelleville.fr

MairieLesBelleville | www.lesbelleville.fr